



**PRÉFECTURE
DE SAINT-BARTHÉLEMY
ET SAINT-MARTIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Bulletin n°28
Information « coronavirus »
Point de situation au 1^{er} avril 2020**

À ce jour, le bilan est de :

SAINT-MARTIN					
Total des cas confirmés	Hospitalisés	Confinés au domicile	Rapatriés	Guéris	Décédés
22	7	7	1	5	2
(+ 1)	(+1)	(-3)		(+ 3)	

SAINT-BARTHELEMY					
Total des cas confirmés	Hospitalisés	Confinés au domicile	Rapatriés	Guéris	Décédés
6		3		3	
		(-2)		(+ 2)	

Plus que jamais, restez chez vous, ne sortez qu'en cas d'absolue nécessité, respectez les mesures barrière !

Nous continuons à appeler à la solidarité de chacun afin d'appliquer et respecter les consignes nationales. La prise de conscience du confinement doit être immédiate, en responsabilité.

À quoi sert le confinement ?

Le confinement permet de réduire les interactions sociales et donc de limiter la propagation du virus. Ce n'est qu'en limitant le nombre de contamination, que nous pourrions endiguer ou freiner très fortement l'épidémie.

Il est impératif que nous nous considérions tous comme porteurs du virus et que nous adoptions les bons comportements. En effet, **même un test négatif peut être faux en cas de mauvais prélèvement ou de charge virale trop faible (en particulier chez les personnes peu ou pas symptomatiques).**

Nous devons vraiment garder nos distances et respecter impérativement le confinement.

Préfecture de la région
Guadeloupe
Service de la communication
interministérielle
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr
0590 99 39 90 – 0690 58 80 59

Agence régionale de la santé
Guadeloupe et Îles du Nord
Loïc BAUDUIN
0690 96 24 22
ars.guadeloupe@citronmer.com

Préfecture de Saint-
Barthélemy et de Saint-Martin
Service communication
Alain RIOUAL
alain.rioual@saint-barth-saintmartin.gouv.fr
0590 52 30 58 – 0690 71 53 73